

Département de Maine et Loire
 Arrondissement de SAUMUR
 COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 17 janvier 2023

L'An deux mille vingt-trois, le dix-sept du mois de janvier à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de janvier, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Convocation du 10/01/2023

Nombre de Conseillers
 en exercice : 19
 Nombre de Conseillers
 présents : 17

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, LE SAGE Gwénaëlle, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille

Excusés :

M. LEJEUNE Jacques représenté par M. BOUCHER Yves
 M. CANONNE Julien représenté par Amélie JAMET

Secrétaire de séance : Mme JAMET Amélie

DCM 2023-01-003 Tourbière des Loges – demande de subvention pour la mise en place des actions 2023 du plan de gestion :

Acte 7.5.4 : Finances locales – Subventions

Monsieur l'Adjoint au Maire délégué aux terrains rend compte des actions 2023 proposées par la ligue pour la protection des oiseaux Anjou dans le cadre du plan de gestion de la tourbière des loges.

Elles peuvent se résumer ainsi :

Action identifiée du Plan de gestion						
Code Action	Intitulé de l'action du plan de gestion	Intitulé 2023	Détail de l'action 2023	Nombre Jours LPO Anjou	TOTAL LPO Anjou	Prestation estimée
IP 2	Amélioration de la gestion des milieux à l'échelle de l'ENS	Accompagnement de l'éleveur de thème	<ul style="list-style-type: none"> Realisation et suivi du plan de pâturage Définition et symbolisation des parcelles GPS post-implantation Echanges et accompagnement réguliers de l'éleveur au cours de la saison (ajustement de la pression de pâturage) 	5	2 550,00 €	
	Amélioration de la gestion des milieux à l'échelle de l'ENS	Pâturage des parcelles communales par Écopâturage Ligérien (Pierre-Alban Sonnet). Prestation liée à l'action de pâturage (année 2023, au prorata du surface et temps de pâturage Commune de Brain/Fondation des Chasseurs)	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de l'action de pâturage initiée en 2020 Préparation, pose et entretien des clôtures Entretien du troupeau (alimentation, abreuvement) Suivi de l'état sanitaire du troupeau Mise à disposition d'un abri 			2 937,00 €
CS 5	Charrier test de gestion d'essences associées Fougère et Molinie	Lutte contre le développement de la Fougère à graine	<ul style="list-style-type: none"> Raconter l'action initiée en 2021 sur le même périmètre (dème et dernière années) Realisation de 3 sessions de battage de Fougère à graine aux abords directs de la tourbière de pente Mobilisation du réseau bénévole, organisation de chantiers nature de battage 	4	2 040,00 €	
CS6	Audit cartographie de la faune patrimoniale /Mammifères, reptiles, Odonates, Lépidoptères, Diptères) sur la tourbière des Loges	Recherche de nouveaux taxons/espèces suites aux travaux de restaurat on menés fin 2022	<ul style="list-style-type: none"> Taxons cibles : Amphibiens, Lépidoptères, Odonates 	2	1 020,00 €	
M54	Gestion administrative générale et financière (recherche de partenariats financiers, collaboration avec le PNR, LAF, PTE, collectivités...)	Coordination globale du projet	<ul style="list-style-type: none"> Coordination, recherche de nouveaux partenaires (éleveurs...) Recherche de financement, échange sur projet en cours Rédaction de la demande de subvention annuelle Rédaction d'une synthèse annuelle des actions 	4	2 040,00 €	

Somme à charge de la commune (40%) 4 234,80 €
 Demande de subvention du département (60%) 6 352,20 €
TOTAL 10 587,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

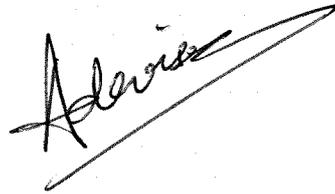
- Valide l'ensemble des actions dont le coût s'élève à 10 587€ net de taxes.

- Sollicite du département de Maine et Loire une subvention de 6 352,20€ soit 60% du coût de mise en place des actions de gestion et de connaissance identifiées dans le plan de gestion de la tourbière des Loges.

- Autorise Monsieur le Maire à signer le dossier de demande de subvention et à le transmettre au Département de Maine et Loire.

Donne tous pouvoirs au Maire, aux Adjoints et au Conseiller Délégué pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Amélie JAMET



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

